

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VARENNE ET SCIE, LE MARDI 13 MAI 2008, à 18 HEURES

Date de convocation	29/04/2008
Membres en exercice :	44
Membres présents :	37
Membres votants :	39

Le *Conseil Communautaire* de la Communauté de Communes Varenne et Scie, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Honoré, le mardi 13 mai 2008, à 18 heures, sous la Présidence de Guy Le Verdier, Vice-Président et Maire de Belmesnil.

Commune	Délégués	Pr/Exc/Abs	Suppléants	Pr/Exc/Abs
Anneville sur Scie	RIBET Jacky	E	MERAULT Franck	P
	CHANDELIER Albert	P		
Belmesnil	LE VERDIER Guy	P	LEMARCHAND Jean-Pierre	P
	OGDEN Hugues	E		
Bertreville Saint Ouen	DE THEZY Catherine	E	DEFOULNY Christian	P
	CALAIS Thérèse	P		
Bois Robert	COTTEREAU Chantal	P	AUGUSTIN Franck-Gabriel	
	THOMAS Franck	P		
Le Catelier	PARIS Jean	E	VIANDIER Jean-Marie	P
	POUSSET François	P		
Les Cent Acres	VOLLET Jacques	E	ARNOULD Freddy	
	ANDRE Pascal	A		
La Chapelle du Bourgay	DOOM Johnny	E	LEVASSEUR DODIVERS Sylvie	E
	GIFFARD Christian	P		
La Chaussée	JOUAN Gérard	E(pvr)	DE NAVACELLE Henri	E
	BOINET Daniel	P		
Criquetot sur Longueville	LEFORESTIER Nicolas	P	LEROY Frédéric	
	LEMOINE Hervé	P		
Crosville sur Scie	DEPREAUX Alain	P	LANGÉ Moïse	
	LEFEBVRE Michel	P		
Dénestanville	PRIEUR André	E	LANCHON Guillaume	
	GREBOVAL Colette	P		
Lintot les Bois	GUEROUT Léon	E(pvr)	LAFOSSE Clémence	
	LEGOIS Didier	P		
Longueville sur Scie	BOULANGER Serge	P	FLEURY Odile	
	MICHEL Daniel	P		
Manchouville	DURAME Sébastien	P	HONORE Stéphane	
	PONTY François	E		
Muchedent	BOLINGUE Jean-Paul	P	DENIS Sylvie	
	HORCHOLLE Catherine	P		
Notre Dame du Parc	LOQUET Bernard	P	MOURY Nathalie	
	JANSSEN Mélanie	P		
Saint Crespin	CLAPISSON Raynald	P	LANGLOIS Jean-Pierre	P
	GUISOLAN Michèle	P		
Saint Germain d'Étables	CHARDONNET Michel	P	MEMPIOT Patrice	
	DELAHAYE Marius	P		
Saint Honoré	POTEL Paul	E	DIOLOGENT Nadine	P
	DARGENT Wulfran	P		
Sainte Foy	CHANDELIER David	P	DARDANNE Annie	P
	JOURDAIN François	P		
Torcy le Grand	SERVAIS PICORD Laurent	P	TAILLEFESSE Lucie	P
	TAILLEFESSE Jacques	P		
Torcy le Petit	PAUMIER Jean-Pierre	P	ROGER Franck	E
	BEZIRARD Bernard	P		

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- CLSH 2008 – tarifs
- Séjour multi-sports 2008 : tarifs
- Animations : emplois techniques et animateurs
- Reconduction du dispositif Ludisports 76
- Récréa Gym
- SYDEMPAD - Musique à l'école : choix des classes
- SYDEMPAD - Ecole d'arts : tarifs 2008/2009
- Transports scolaires : tarifs 2008/2009
- Transports scolaires : Convention avec la commune de Bacqueville en Caux
- Transports scolaires : Facturation perte de carte
- Personnel Points Info Tourisme
- Secrétariat : Convention SIAEPA Varenne
- Election des délégués au SIDESA
- Convention avec le Centre de Gestion pour une mission de conseil et d'assistance en assurance chômage
- Stagiaires : bonification
- SIVOS du Pont Rouge – élection de deux délégués suppléants

Commission Collège, Animations, présenté par C. Cottureau

-CLSH 2008 – tarifs

Dates du CLSH : Du 07 Juillet au 01 Août 2008 (soit 19 jours ouvrables) pour les 6-12 ans

Du 07 Juillet au 25 juillet 2008 (soit 14 jours ouvrables) pour les 12-16 ans

Ramassage dans chaque commune inclus

Heures d'ouverture de 8h00 à 17h30 déjeuners et goûters inclus

Accueil échelonné : arrivée des enfants entre 8h et 9h

Activités : 9h-12h Déjeuner : 12h Activités : 13h-17h30

Diverses sorties et activités seront proposées suivant le thème :

➤ A la recherche des 4 éléments : l'Eau, l'Air, le Feu et la Terre

Pataugez dans l'eau, prenez l'air dans un parc ou à la proue du bateau, découvrez le feu au temps de la préhistoire, mais n'oubliez pas de garder les pieds sur terre.

Budget

Les recettes 2007 étaient réparties comme ci-dessous :

Familles : 29 % Prestations de services CAF et MSA : 13 % Département : 2%

CAF (Contrat enfance Jeunesse) : 30% Com.Com : 26% (coût réel 16276.28 €)

Pour 2008, le budget prévisionnel est en hausse de 10%, hausse due en partie aux carburants.

Tarif CLSH 6-12 ANS

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité VALIDE les tarifs 2008 du CLSH 6-12 ans comme suit :

<i>CLSH 6-12 ans</i>						
Quotient Familial	La semaine de 5 jours		La semaine de 4 jours (du 15 au 18 juillet)		Le mois (soit 19 jours)	
	Com.Com	Extérieurs	Com.Com	Extérieurs	Com.Com	Extérieurs
De 0 à 366	35€ (7€/jr)	81€	28€	64€	123,50€ (6,50€/jr)	212,47€
De 366,01 à 500	37,50€ (7,50€/jr)	83€	30€	66€	133€ (7€/jr)	223,87€
De 500,01 à 650	41€ (8,20€/jr)	86€	33€	69€	142,50€ (7,50€/jr)	233,19€
Plus de 650	45€ (9€/jr)	91€	36€	73€	154€ (8€/jr)	243,83€

Tarifs CLSH 12-16 ANS

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité VALIDE les tarifs 2008 du CLSH 12-16 ans comme suit :

<i>CLSH 12-16 ans</i>						
Quotient Familial	La semaine		La semaine de 4 jours (du 15 au 18 juillet)		Les 3 semaines	
	Com Com	Ext	Com Com	Ext	Com Com	Ext
De 0 à 366	40€	86 €	33 €	70 €	110 €	230 €
De 366,01 à 500	42,5 €	88.50 €	35 €	72 €	115 €	235 €
De 500,01 à 650	46 €	92 €	38 €	75 €	120 €	240 €
Plus de 650	50 €	96 €	41 €	78 €	125 €	245 €

-Séjour multi-sports 2008 : tarifs

Le séjour multi-sports est réservé aux 12-16 ans. Séjour à la Base Régionale de Plein Air et de Loisirs de Buthiers (77)

Date du Séjour 2008 : du 27 Juillet au 01 Août 2008 soit 6 jours ouvrables

Activités : Piscine, Escalade, Astronomie, Course d'orientation, VTT

Budget 2007 : 8300 € - 24 enfants Familles : 31.5% CAF : 36.5% Com Com : 31.5%

Le budget 2008 est en hausse de 1.2%.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-VALIDE les tarifs 2008 du séjour multi-sports 12-16 ans.

Quotient familial	Tarif familles du territoire Com Com	Aide de la CAF	Reste dû	Extérieurs
-366	97 €	18 €/jr	0 €	117 €
de 366,01 à 500	104 €	16 €/jr	8 €	124 €
de 500,01 à 650	111 €	12 €/jr	39 €	131 €
Plus de 650	117 €	0 €	117 €	137 €

Animations : emplois techniques et animateurs

➤ Afin de faciliter la gestion et de toujours se caler sur les besoins réels, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-AUTORISE le Président à créer les postes nécessaires (animation et technique) ou à contractualiser avec des structures d'accueil ou de mise à disposition de personnel pour l'ensemble des animations mises en place par le Conseil Communautaire jusqu'à la fin du mandat en cours et dans la limite des inscriptions budgétaires.

-Reconduction du dispositif Ludisports 76

Le dispositif Ludisports 76 est une opération initiée par le Conseil Général et mise en place sur notre territoire depuis 2004.

Il s'agit de faire découvrir aux enfants du primaire un sport différent par trimestre, à raison d'une heure d'initiation par semaine.

Le coût à la charge des familles est de 15 € par an.

Pour 2007, le bilan financier est le suivant :

Montant total : 18842 € Familles : 2790 € CAF : 3160 € Département : 10200 € Com Com : 2692 €

A ces montants, s'ajoute la participation des communes d'accueil par la mise à disposition des locaux.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de reconduire le dispositif Ludisports 76 qui accueille entre 180 et 200 enfants par an.

Un débat s'instaure autour des frais engendrés par la mise à disposition des locaux par les communes.

La Commission va se rapprocher des communes d'accueil afin de connaître les coûts réels d'utilisation puis travaillera sur une éventuelle participation financière.

-Récréa Gym

Il s'agit d'une action ponctuelle organisée par la Fédération de Gym, organisée pendant le temps scolaire pendant ½ journée avec 3 types de gymnastique (rythmique, artistique, acrobatique).

La Fédération fournit le matériel et gère le projet.

Le coût à la charge de la collectivité est de 2000 €, correspondant au transport.

Cette initiation a donc été proposée à toutes les écoles primaires du territoire.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE exceptionnellement de réaliser l'initiation Récréa Gym.

-SYDEMPAD - Musique à l'école : choix des classes et SYDEMPAD - Ecole d'arts : tarifs 2008/2009

Pour mémoire, lors du Conseil Communautaire du 03 décembre 2007, les élus ont souhaité adhérer au SYDEMPAD, après avoir notamment étudié les deux objets du SYDEMPAD : musique à l'école et école d'arts.

Il est proposé que le Conseil Communautaire définisse ses objectifs :

1-permettre l'accès à l'enseignement musical à toute la population

2-permettre l'accès à l'enseignement musical aux enfants

3-initier les plus jeunes à l'art de la musique par un simple éveil

4-initier les plus jeunes à l'art de la musique par un soutien pendant la scolarité du primaire

Le choix du Conseil Communautaire permettra à la Commission des faire des propositions d'action.

La Commission va devoir se rapprocher du SYDEMPAD et de l'Education Nationale afin notamment de définir les nouveaux objectifs en fonction de la révision du programme scolaire.

Informations diverses

-EPN 276

Un travail est actuellement en cours sur l'EPN 276, dispositif qui permettrait de mettre à disposition de la population, sur différents sites, des ordinateurs, de la formation, des accès internet, ...

Un dossier de demande de financement est en cours.

La commission va maintenant travailler sur la faisabilité de ce dispositif, son montage financier définitif et sera présenté lors d'une prochaine séance pour débat.

Ce dispositif s'inscrit dans la lignée de la Maison de Services Publics, vers laquelle le Conseil Communautaire s'était toujours montré favorable.

Commission Aménagement de l'Espace Communautaire, présenté par A. Dépreaux

-Transports scolaires : tarifs 2008/2009

Tarifs 2008/2009

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-FIXE le tarif des transports scolaires vers les établissements dieppois pour 2008/2009 à 25 €

► Vu l'annulation de la carte scolaire

Vu le souhait de laisser le libre choix de l'école

Vu le peu d'enfants concernés (14 en 2007/2008)

Vu le précédent avec la SEGPA

Vu le souci d'équité,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à la majorité (33 pour, 5 abstentions, 1 contre) :

-DECIDE la gratuité pour tous les collégiens qui empruntent nos circuits scolaires.

-Transports scolaires : Convention avec la commune de Bacqueville en Caux

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-AUTORISE le Président à signer la convention qui doit intervenir avec la commune de Bacqueville en Caux pour les élèves des communes de Bertreville Saint Ouen et Lintot les Bois qui utilise le circuit Bacqueville-Dieppe, et ce afin de leur permettre de bénéficier du même tarifs que les élèves utilisant nos cuircuts.

-Transports scolaires : Facturation perte de carte

Il arrive que les élèves perdent leur carte de transport. Nous procédons donc à l'établissement d'une attestation et à une demande de réédition auprès du Département.

Pour les élèves qui sont sur les lignes régulières, le transporteur fournit directement les cartes et facture le renouvellement à 8 €.

Afin d'uniformiser et de responsabiliser les élèves, Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de la facturation à 8 € pour la réalisation de duplicata de carte de transport scolaire.

Une information soit donnée lors de la remise des cartes de transport et des contrôles de cartes seront réalisés.

-Informations diverses

-Aire de loisirs de Saint Crespin

La Commission a décidé de reprendre l'étude pour l'intégration des l'aire de loisirs de Criquetot sur Longueville, propriété du Syndicat de loisirs de Saint Crespin-Criquetot sur Longueville.

En 2007, la Commission avait souhaité surseoir à sa décision et souhaitait notamment réfléchir à l'utilisation du site dans un intérêt communautaire.

Vu que les terrains de tennis de Sainte Foy ne sont pas saturés, que les lieux sont très usagés, voir dangereux, qu'aucun intérêt communautaire réel ne se dégage, les membres de la commission ne souhaitent pas donner suite à la demande du syndicat, pour l'instant.

M. Leforestier demande que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance communautaire.

-Affichage dans les communes

Une réflexion est menée pour mettre en place un panneau d'affichage pour la Com Com dans chaque commune. Ce panneau recevrait donc uniquement la communication communautaire et serait géré par nos services.

-Dans le cadre de la politique de l'aménagement de l'espace et des déplacements, les membres de la Commission ont souhaité saisir les élus (Département, Région, Député) afin d'améliorer la fréquence des arrêts de trains à Longueville sur Scie. En effet, la hausse du carburant y contribuant, beaucoup de personnes prennent le train et sont obligées de se rendre à Auffay pour trouver des correspondances.

-Personnel Points Info Tourisme

Monsieur le Président rappelle le dispositif mis en place pour le personnel des Points Info Tourisme en 2007 :

-deux postes étaient créés à raison de 17h/s, avec heures complémentaires pour la préparation et le rangement.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de reconduire le dispositif de l'année précédente pour le personnel des Points Info Tourisme

-AUTORISE le Président à créer les postes correspondants

-Secrétariat : Convention SIAEPA Vallée de la Varenne

Le SIAEPA de la vallée de la Varenne change de secrétaire, s'informatise et doit trouver un lieu pour son secrétariat.

Tout comme nous l'avons fait pour le SIRP des cinq communes, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité AUTORISE le Président à signer une convention pour accueillir ce secrétariat et rembourser les frais engendrés (timbres, photocopies, téléphone, ...).

-Election des délégués au SIDESA

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-ELIT délégués au SIDESA Titulaire : Guy Le Verdier

Suppléant : Gérard Jouan

-Convention avec le Centre de Gestion pour une mission de conseil et d'assistance en assurance chômage

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose une mission de conseil et d'assistance en assurance chômage donnant lieu à un conventionnement avec les collectivités intéressées.

Vous trouverez en annexe les coûts de ce service qui ne sont facturés que s'il est effectivement fait appel à l'assistance.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité AUTORISE le Président à signer cette convention.

-Stagiaires : bonification

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-DECIDE de reconduire le dispositif en direction des stagiaires, en donnant pouvoir au Président de verser une gratification aux stagiaires en fixant un budget annuel de 1500 € et à leur rembourser les frais engagés pour l'exercice des missions qui leur sont confiées (déplacement, envois, ...).

-Elections de deux suppléants au SIVOS du Pont Rouge

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-ELIT délégués suppléants au SIVOS du Pont Rouge :

Fabien Jacquelin et Laurent Herel (Notre Dame du Parc)

La séance est levée à 19h45.